

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2026

Ouverture de la séance 20h05

Monsieur le Maire indique qu'au vue de la situation actuelle entre les salariés et un élu, la séance du conseil municipal est enregistrée, il demande à Monsieur Frédéric SAINT-EVE de faire l'enregistrement.

Puis il explique le déroulement de la séance pour le vote du CFU (compte financier unique) 2025.

Étant à 17 jours des élections municipales, nous ne voterons pas le budget, il faudra mandater M. le Maire pour les dépenses d'investissement.

Olivier FOURNIÉ demande la parole et nous signale que le CFU est politique.

Monsieur le maire lui répond : ce n'est pas politique mais technique pour préparer le budget 2026.

Monsieur le Maire (Sylvain MAILLARD) nous signale que Cynthia VIVIER, secrétaire de mairie, est autorisée à prendre la parole pendant le conseil municipal.

1) Approbation du Procès-Verbal de la séance du C.M. du 2 décembre 2025

Il n'y a pas de vote pour la préemption des parcelles. Monsieur Olivier FOURNIÉ nous exprime sa satisfaction au sujet de la publication du procès-verbal de séance en temps voulu.

Vote : 9 pour et 1 abstention (Olivier FOURNIÉ)

2) Validation du règlement de la bibliothèque :

Interrogation de Monsieur Olivier FOURNIÉ pour savoir « si cette bibliothèque ne coûte rien à la commune ? »

Réponse du Maire : c'est un service public, la Bibliothèque Départementale de l'Aude nous prête les livres.

Actuellement il y a 550 livres dont 143 dons de particuliers, l'accès est libre et ouvert à tous. La consultation et le prêt sont gratuits.

Le personnel bénévole est sous la responsabilité du Maire.

Cany FIGUERA, Laëtitia PICOCHÉ et Guénaëlle ROCHE (pendant ses heures de travail) assurent le bon fonctionnement.

Vote : 10 pour (unanimité).

2) Vote du CFU 2025

Monsieur le Maire présente le CFU 2025 (compte financier unique),

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 2025

Recettes de fonctionnement	614 643,55 €
Dépenses de fonctionnement	578 882,59 €
Résultat de l'exercice 2025	35 760,96 €
Excédent reporté 2024	539 820,58 €
Excédent global de fonctionnement à reporter au BP 2026	575 581,54€

RESULTAT D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNEE 2025

Recettes d'investissement	77 412,89 €
Dépenses d'investissement	82 650,67 €
Résultat de l'exercice 2025	- 5237,78 €
Excédent reporté 2024	11 113,62 €
Excédent global d'investissement à reporter au BP 2026	5875,84 €

RESULTAT DE CLOTURE 2025

L'excédent total de la commune de Villedaigne 581 457,38 euros

Monsieur Olivier FOURNIÉ remercie Monsieur le maire pour tous les détails donnés et les documents présentés.

Sortie de Monsieur le Maire.

Vote du CFU : 9 pour (unanimité).

4) Vote des subventions 2026 pour les associations :

Reporté au prochain Conseil Municipal.

5) Autorisation du Maire pour engager, liquider et mandater dépenses d'investissement.

Monsieur le Maire indique que pour pouvoir continuer à payer les factures d'investissement avant le vote du budget il est nécessaire de prendre cette délibération l'autorisant à engager et mandater les dépenses d'investissement 2025-2026.

Vote : 10 pour (unanimité).

Fin de la séance : 21h30.